

INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LA **DEMANDE DE VISA ÉLECTRONIQUE**

Cher client, nous vous recommandons de ne pas demander votre visa trop tôt, car il pourrait expirer avant la date prévue de votre voyage.

Veillez noter que la validité du visa commence à la date de sa délivrance. Nous vous conseillons donc de demander votre visa environ un mois avant la date de votre départ afin d'éviter tout problème éventuel.